

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2026

---

POUR UNE GÉNÉRATION SANS SUCRE - (N° 2307)

Tombé

N° AS42

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Sebaihi, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , par leur caractère, leur présentation et leur objet ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel